



Déclaration du SNMSU-UNSA Éducation CAPN du 18 octobre 2018

CAPN après CAPN, les déclarations du SNMSU-UNSA Éducation se succèdent et sont de la même teneur. Cette rentrée 2018-2019 se fait dans la continuité des précédentes. La situation professionnelle des médecins se dégrade : secteur pléthorique, cacophonie des interventions des personnels de santé, pas de circulaire de rentrée, ni d'amélioration de la politique de santé à l'école.

La fin de l'année scolaire 2017-2018 a été marquée par la promotion en hors classe de 91 médecins pour l'année 2017 et de 77 pour l'année 2018, avec un taux de promotion pour l'accès à la hors classe fixé à 16,5% pour les années 2017 à 2020. Cela va permettre une progression de carrière pour un nombre conséquent de médecins qui stagnaient depuis plusieurs années en haut de la 1^{ère} classe.

Pour autant, le SNMSU-UNSA Éducation avait demandé que les promotions en hors classe soient réparties entre les médecins de secteur et les médecins conseillers techniques du groupe III, à l'exclusion des groupes I et II qui évoluent sur leur grille fonctionnelle, sachant que pratiquement aucun de ces derniers ne reviennent sur le secteur après leur activité de conseiller technique. Or il apparaît que sur 67 médecins conseillers techniques promus en 2017 et 2018, 8 sont des conseillers techniques du groupe I et 32 du groupe II, et seulement 27 du groupe III !

Et au final, la proportion de médecins conseillers techniques promus en hors classe par rapport aux médecins conseillers techniques promouvables (1 sur 3) est largement supérieure à celle des médecins de secteur (1 sur 8), ce qui est contraire au principe du caractère non fonctionnel de l'accès à la hors classe.

De plus, selon le principe retenu lors des réunions de concertation avec les organisations syndicales en décembre 2017 et mai 2018, les médecins bloqués en haut de la 1^{ère} classe et proches de la retraite devaient, à valeur professionnelle équivalente, être prioritaires. Principe qui n'a pas été respecté, puisque 6 médecins en 2017 et 27 en 2018 (dont 8 médecins conseillers techniques du groupe I et 1 du groupe II) ont été promus en hors classe alors qu'ils n'étaient pas à l'échelon sommital de la 1^{ère} classe.

Pour toutes ces raisons, le SNMSU-UNSA Éducation demande la redéfinition des critères de gestion pour le tableau d'avancement en hors classe 2019.

En ce qui concerne notre régime indemnitaire, les académies classent les MEN de secteur majoritairement en groupe 2, méprisant la charge de travail toujours croissante des médecins, alors que plus de 85% de nos collègues ont des activités spécifiques (secteur découvert, d'urgence, MDPH, suppléance des MRDCT, etc.) en supplément de leur activité sur leur secteur d'intervention.

Le CIA, d'un montant minimal de 600€ imposé pendant deux ans aux rectorats par une instruction ministérielle, est remis en cause dans certaines académies où les médecins n'ont pas eu droit à un CIA en 2018.

Quant à l'indemnitaire versé aux MEN-CT, il est indécent vu leur niveau d'expertise, de responsabilité et leur charge de travail. Cela explique le grand nombre de postes vacants de MEN-CT, or les MEN-CT sont indispensables à la bonne marche de notre service, surtout avec la pénurie de MEN de secteur. Le raisonnement est le même pour les MEN de secteur.

Actuellement, concrètement, les rectorats sont obligés d'embaucher des médecins contractuels avec un salaire correspondant au 9ème échelon de la seconde classe pour espérer trouver quelqu'un. Cela prouve bien que la revalorisation de notre grille indiciaire doit être revue en urgence pour que notre corps ne disparaisse pas complètement ! Le niveau élevé de rémunération proposée aux contractuels a de plus comme effet pervers qu'ils ne passeront pas le concours pour intégrer notre corps, au risque de baisser radicalement de salaire lors de leurs 1ères années de carrière comme titulaires.

Les effectifs des médecins de l'éducation nationale continuent de chuter dangereusement, c'est pourquoi l'attractivité de notre métier reste une des priorités du SNMSU-UNSA Éducation. Nous avons eu l'occasion de vous le rappeler, mi-septembre, lors d'une réunion-bilan sur la hors classe au cours de laquelle nous avons demandé le réexamen de notre grille indiciaire et le bilan triennal de notre Rifseep.

Cette CAPN est un lieu officiel pour, une nouvelle fois, interroger notre ministère sur la politique de santé à l'école. Nous attendons des réponses précises.

Quelle politique de promotion de la santé en faveur des élèves, quels objectifs et quelles priorités souhaite notre ministère, dans notre école qui se veut de plus en plus inclusive ?

Quelle organisation envisagez-vous pour répondre notamment aux obligations du bilan de 6 ans et à l'avis médical d'aptitude aux travaux réglementés ? Pour répondre aux demandes croissantes de PAI et PAP, pour lesquels l'expertise des médecins de l'éducation nationale est indispensable ?

Enfin, le SNMSU-UNSA Éducation réitère une demande faite lors de la CAPN de juin 2018 et vous demande la publication des effectifs des médecins titulaires et contractuels à la rentrée 2018, exprimés aussi en équivalents temps plein, ainsi qu'un recensement de l'accueil des internes sur le territoire.

Pour conclure, le SNMSU-UNSA Éducation demande la réouverture rapide des négociations sur le Rifseep avec un plancher d'IFSE fixé à 12000€ pour les médecins de secteur, 15000€ pour les MCT et un CIA minimum de 800€ au titre de 2018.

Le SNMSU demande aussi une révision de notre grille indiciaire, en particulier pour les MCT du groupe III ainsi que la redéfinition des critères de gestion pour le tableau d'avancement en hors classe.

Enfin, le SNMSU demande que l'indemnité des médecins REP/REP+ soit réévaluée pour ceux intervenant sur ces territoires, comme c'est le cas pour d'autres catégories professionnelles depuis la rentrée scolaire 2018. Il est à noter que de nombreux départements ont mobilisé les médecins pour un recentrage des activités sur les REP/REP+ dans le cadre de la lutte contre les inégalités sociales et de santé.

C'est pourquoi, le SNMSU-UNSA Éducation va faire une demande d'audience à la DGRH pour aborder toutes ces problématiques.